Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 697

Artikel: Une femme et un timbre-poste

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265621

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A.

26 DEC. 1945

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ• Emilie GOURD, 17, rue Töpffer ADMINISTRATION

Mn. Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
, 6 mois , 3.50
ETRANGER . , 8.—
Le numéro . . , 0.25

Les abonnements partent

ANNONCES 11 cent. le mm Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

de n'importe quelle date

...C'est pour cela que le droit de vote est l'arme la plus puissante qui permettra à la femme d'accomplir son devoir social et religieux, devoir auquel elle ne peut se sous-

Pape PIE XII.

Pour 1946 AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro le bulletin vert bien connu les engageant à verser au compte de chèques postaux No I. 943 de notre journal la somme de 6 frs pour tout abonnement à valoir pour l'année 1946.

Nous les remercions d'avance de ce geste, qui, d'abord facilite grande-ment la tâche de notre Administra-tion; puis aussi et surtout, devant ce tion; puis aussi et surtout, devant ce cap des tempètes à doubler qu'est le renouvellement de nos abonnements, nous apportera une certitude encou-rageante. Car si notre "MOUVE-MENT" doit, non seulement vivre, mais s'étendre, rayonner au près et au loin, servir de liaison entre les femmes et défendre leurs intérèts, il lui est indispensable de pouvoir s'ap-puyer sur un nombre toujours croispuyer sur un nombre toujours crois-sant d'abonnés, et de parler au nom de toutes celles qui le lisent et l'ap-précient. Merci bien chaudement à tous ceux qui comprennent cette né-cessité, et nous le prouvent d'une fa-çon tangible qui nous est précieuse-LE "MOUVEMENT FÉMINISTE"

Le vote des femmes au Grand Conseil vaudois

Atmosphère des grands jours, ce lundi 26 novembre, en reprise de la session d'automne. Dans la salle, presque pas un siège de député inoccupée. Acte de présence qui fait bien en cette occasion, une journaliste est allée rejoindre ses confrères aux tables de la presse. La tribuse et able. Passand de la presse. La tribune est comble. Beaucoup de jeunes: jeunes femmes et jeunes gens.
Car, à l'ordre du jour de la séance, est

nes femmes et jeunes gens.

Car, à l'ordre du jour de la séance, est inscrit le «rapport sur la motion Bettens et consorts demandant au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de permettre aux femmes d'avoir une part plus active à la vie politique et sociale du pays ». Quelle circonlocution! Et combien représentative de la prudence vaudoise et de la sage lenteur avec laquelle nos messieurs s'acheminent vers l'octroi du droit de vote aux femmes!

messieurs s'acheminent vers l'octroi du droit de vote aux femmes!

Il y a un rapport de majorité et un rapport de minorité. Le rapport de majorité très bien fait, mais un peu long, est présenté par M. Maurice Lavanchy, le populaire député socialiste d'Yverdon. Îl est écouté dans un silence attentif. M. Pilet, radical, de Bottens, est l'auteur du rapport de minorité. Les arguments « pouristes » et contristes »? Ils sont tellement connus, tellement toujours les mêmes que l'on se croit transporté un quart de mes que l'on se croit transporté un quart de siècle en arrière, au moins. Rien n'aurait-il donc bougé, dans nos vies et dans les cerveaux?

veaux?
Pourtant M. Lavanchy, reliant le passé au présent, peut évoquer les promoteurs de naguère: Anton Suter, Charles Naine, mais aussi mettre en lumière les mérites, qui ont d'ailleurs sauté aux yeux des plus prévenus, des femmes pendant la guerre, et leur labeur presque surhumain. Elles ont à nouveau prouvé leurs facultés d'adaptation, leurs capacités d'administration. Le travail de la femme

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél.9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Convalescences.

Médecin-chef: **Dr. H. Müller.**Cures de repos

suisse est un des piliers de l'économie du

pays.

Quant à cette définition: la «femme de pe Quant à cette définition: la «femme de petite moyenne» dédaigneusement exprimée par un Conseil d'Etat, ne peut-on lui opposer celle de «l'homme de petite moyenne», car M. Lavanchy affirme qu'il y en a, jusque dans les doctes assemblées du pays où chacun, en somme, qu'il soit homme ou femme, n'est apte à s'intéresser qu'aux sujets qui lui sont plus familiers que d'autres. Au surplus, les questions sociales ont à tel point débordé le cadre familial pour devenir affaires d'Etat, qu'il familial pour devenir affaires d'Etat, qu'il faudra bien en arriver à ce que les femmes s'en occupent aussi dans les Conseils de la

M. Pilet, c'est: la femme au foyer, le char-me et la grâce de la femme altérés par les compétitions politiques et électorales. Le droit

me et la grâce de la femme al tôrés par les compétitions politiques et électorales. Le droit de vote lui paraît un piètre cadeau pour récompenser le sexe aimable de ce qu'il fut et de ce qu'il fit pendant la guerre. Ce qu'il faut réformer, élargir, ce ne sont pas les cadres politiques, c'est le cœur des hommes.

Avec une feinte naîveté ou une rouée malice, M. Forel, à moins que ce ne soit M. A. Muret, — tous deux du parti ouvrier et populaire (P.O.P.), — demande à M. Pilet de lui expliquer par quel moyen il verrait atteindre ce résultat. L'un ou l'autre ne voit pas que l'on fasse grand cas de la grâce des femmes, lorsqu'on les admet à de rudes travaux de la campagne ou de l'usine. Quant à M. von der Aa, socialiste, il s'indigne que l'on parle récompense et qu'on la mesure, alors qu'il s'agit en fait d'un droit légitime à accorder purement et simplement aux femmes. On prend beaucoup la parole, à la gauche de l'hémicycle. Quelle galanterie. Le P.O.P., M. le Dr. Jeanneret l'assure, n'a rien à envier ces jours en fait de succès électoraux et ne saurait être soupçonné de propagande intéressée. Les suffrages masculins lui ont suffi! Quant à M. Alf. Piguet, radical, il s'épouvante des bouleversements que causerait dans l'exercice des droits politiques — referendum, votations, etc. — un corps électoral subitement doublé. Pourtant, qui le croirait, le siège du Grand Conseil est fait. Il veut du moins que l'étude soit poussée à fond, de l'admissibilité des femmes au rang de citoyennes. Il vote donc, à une très forte majorité et avec pressante recommandation, le renvoi de la motion Bettens au Conseil d'Etat.

Un pas est franchi, certes. Mais, aux femmes vaudoises, par leur action obstinée, à faire forcer l'allura à l'escargot qui risque, encore et toujours, de demeurer attelé au char du suffrage, même s'il a réussi à s'engager

core et toujours, de demeurer attelé au char du suffrage, même s'il a réussi à s'engager jusque dans les arcanes et méandres du Châ-

* * * * May Borloz.

La pétition suivante, signée par 29 associations féminines vaudoises, avait été adressée, en date du 6 novembre, au président du Grand Conseil

Les associations féminines soussignées tiennent à recommander à la bienveillante attention du Grand Conseil la motion de M. Ch. Bettens en fa-veur du suffrage féminin cantonal. La question est veur du surrage reminin cantonal. La question est d'une grande importance. Cette réforme sociale, réalisée dans tous les pays qui nous entourent, est à l'ordre du jour en Suisse; dix cantons l'étudient (aujourd'hui douze, (Réd.); un postulat est déposé au Conseil national. La Suisse ne peut plus ignorer ce problème dont la solu-

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE



Timbre Pro Juventute

A l'occasion du centenaire de la naissance de Mme Suz. Orelli, l'initiatrice et la créatrice en Suisse des restaurants sans alcool

Une femme et un timbre-poste

Enfin!! et répondant pour la première fois affirmativement à la demande que nous avions pris l'habitude régulière de lui adresser... Pro Juventute fait figurer sur sa série de timbres, en face d'un délicieux crocus bleu et d'une diaphane gelantine rouge, et en compagnie d'un M. Forrer barbu et chevelu comme on ne l'était qu'à la fin du siècle dernier, une figure féminine l une vraie figure féminine, celle d'une femme qui a travaillé, organisé, vécu et cela jusqu'à un âge avancé, et non pas une de ces allégories en costume can-Menal, dont la collection, pour charmante qu'elle fât, avait à notre avis le tort de laisser croire que les femmes suisses sont surtont destinées à décorer des manifestations patriotiques! Il a fallu la date anniversaire du centenaire de la naissance de Suzanne Orelli pour que l'on se soit

décidé, au Nº 1 du Seilergraben à Zurich comme à la direction des P. T. T. à Berne — car nous n'avons jamais réussi à savoir exacte ment qui procédait à ce choix délicat?... — à faire graver notre timbre de 10 centimes — et comme c'est le plus fréquemment employé de tous, c'est là une aimable atlention à notre égard — à l'effigie de la vaillante pionnière des res-taurants sans alcool, à l'initiatrice d'une œuvre sociale d'importance capitale.

Oeuvre sociale d'importance capitale en effet trop connue à travers toutes les villes de notre pays, et trop riche en succès, pour que nous de-vions nous occuper, dans un journal comme le nôtre, à retracer à nouveau la carrière de Mme notre, a retracer à nouveau la carrière de Mme Orelli que toutes nos lectrices connaissent déjà dans le détail. C'est pour le même motif que nous ne parlerons pas non plus des œuvres en javeur de l'adolescence, auxquelles Pro Juventute destine cette année le bénéfice de la vente de ses carles et de ses timbres (bourses et subsides d'apprentissages, organisation des loisirs, lec-tures carrespondence hibitablemes aubarres. tures, correspondance, bibliothèques, auberges de jeunesse, etc., etc.); car nous savons quel intérêt portent à ces œuvres, destinées aussi bien aux fillettes qu'aux jeunes gens, les lec-teurs du Mouvement. Non : si nous leur recom-mandons tout spécialement cette année, et en plus de la vente des cartes illustrées, celle des timbres, c'est parce qu'un léger progrès a été enfin réalisé, un pas en avant accompli, qui ou-vre la voie des années futures. Elles ne manquevre la voie des années juitres. Eues ne manque-ront pas en effet, le Secrétariat général peut en être assuré, les féministes qui lui enverront des suggestions ou lui fourniront des listes de fem-mes marquantes de notre pays, dont il serait utile aussi que l'on évoquât de la sorte le souvenir reconnaissant.

E. GD.

tion permettra aux femmes de travailler encore mieux au bien général et d'apporter leur solu-tion aux graves problèmes que pose l'après-guerre. Il est naturel que les débuts civiques des femmes se fassent dans le canton. C'est pourquoi nous vous prions respectueu-

sement de vouloir bien faire vôtres les conclude M. Bettens.

Veuillez agréer, etc.

(Suivent les signatures)

La papauté et le rôle des femmes en politique

Il a déjà été fait allusion dans un de nos pré-Il a deța ete țai aliusion dans un de nos pre-cédents numéros au discours prononcé par radio le 21 octobre dernier par le Pape Pie XII, s'a-dressant aux femmes catholiques italiennes, sous ce litre: « Votre heure, femmes catholiques, est venue: la vie publique vous appelle...» Plusieurs journaux féminis catholiques (Die Schweizerin à Lucerne, The Catholic Citizen à Londres, et sans doute nombre d'autres encore) en ont publié des passages, auxquels nous empruntons, certaine d'éveiller de la sorte l'intérêt de nos lecteurs, les fragments suivants:

Votre heure, femmes et jeunes filles catho-liques, est venue. La vie politique vous appelle.

.Le sort de la famille, le sort des relations ...Le sort de la famille, le sort des relations humaines sont entre vos mains. Car c'est une obligation — notez bien ceci, une stricte obligation de conscience pour chaeune — d'agir de façon à lutter contre les courants qui menacent vos foyers, de travailler à les dé-

menacent vos foyers, de travailler à les défendre.

Mais à ces motifs d'action s'en ajoute un autre: celui de votre dignité de femmes. De femmes qui ont le devoir de collaborer avec l'homme pour le bien de l'Etat, dans lequel leur dignité à chacun sont égales. Chacun des deux sexes doit y prendre la part qui lui revient, en accord avec ses qualités spéciales, avec ses aptitudes morales et spirituelles.

Il est clair que, alors que l'homme est, par tempérament, poussé davantage vers les aspects extérieurs de la vie publique, la femme, d'une manière générale, a plus de discernement et de perspicacité dans les domaines touchant à la vie de famille, cette base de toute vie sociale. Mais ceci, cependant, n'exclut nullement la possibilité pour la femme de participer à quelle forme que cela soit de la vie publique. Ce n'est pas tellement une question de partage de fonctions que de jugement, et de compréhension de la nécessité de conclu-



Cliché Pro Juventute

Carte de la série S. Freudenberger